

CESER : **25 mars 2019**
Intervention n° : **06**
Document : **Etat et Région : une ambition partagée pour la Bretagne / Pacte d'accessibilité**
Orateur : **David Cabedoce**

Je m'exprime au nom des acteurs économiques du collège 1,

La Région Bretagne et l'Etat ont signé le 8 février dernier le pacte pour l'accessibilité pour la Bretagne.

La motivation à l'élaboration de ce pacte fait référence à l'abandon du projet d'aéroport inter-régional à Notre-Dame-des-Landes. Rappelons que l'arrêt de cette opération a été officialisé par le Premier Ministre le 17 janvier 2018. Une année aura donc été nécessaire pour parvenir à la rédaction d'un accord sur l'amélioration de l'accessibilité de la Bretagne. Pourtant, les outils et moyens favorisant l'accessibilité de nos territoires étaient déjà identifiés. Force est d'en conclure que soit la volonté politique de répondre à cet enjeu majeur pour notre région manquait, soit le sujet n'a pas été considéré comme prioritaire.

Notre étonnement est d'autant plus vif que les projets portés par ce nouveau pacte sont, pour certains, bien anciens : j'en veux pour illustration la mise à 2 fois 2 voies de la RN 164, initiée en 1969 !

Globalement, le nouveau pacte d'accessibilité affiche, je cite, « la confirmation d'objectifs », telle la liaison de la pointe bretonne à Paris en 3 heures. Les seules nouveautés que nous relevons résident dans la création d'une Obligation de Service Public pour la ligne aérienne Quimper-Orly et les transferts à terme de propriété permettant le développement de l'aéroport de Rennes.

Le rapport du Conseil régional souligne les avancées contenues dans cet accord au regard de la doctrine de l'Etat sur les grands travaux d'infrastructures de mobilité et sur leur financement. Mais nous pourrions d'autant mieux nous en satisfaire si le pacte d'accessibilité engageait les signataires par des calendriers fermes et des financements affichés, garants de la bonne fin de ces projets indispensables à la compétitivité de nos territoires.

Je vous remercie de votre attention.